



# Commune de Goupillières

## Compte-rendu du conseil municipal du 5 mars 2021

**Date de convocation : 2 février 2021**

**Date d'affichage : 2 février 2021**

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Nombre de membres présents : 11**

**Quorum : 8**

**Absents : 3**

**Vote : 11**

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières, sous la Présidence de Mme FRANÇOIS Régine.

### **Étaient présents :**

Mme FRANÇOIS Régine, M. JEAN Stéphane, Mme MELEARD Muriel, Mr ALBERT Bruno, Mme BAUDRY Mireille, M. LOISEL Olivier, M. MOKRY Germain, M. COGNET Pierre Emmanuel, M. DESLANDES Pierre, Mme MEIER Sophie, Mme AMIOT-KLAJNY Coralie.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Mme BELLO Céline, Mme CORDIER Marie-Hélène, Mme DELAINE Patricia, Mme MARINO Anne est élue secrétaire.

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé à l'unanimité.

---

### **Ordre du jour :**

- Création arrêt de bus 78 route de Septeuil
- Versement des subventions 2021
- Attribution de compensation provisoire fiscalité 2021 CCCY
- Divers.

### **Conseil Municipal du 5 mars 2021**

- Approbation création arrêts de bus 78 sur la route de Septeuil (D11). Projet en cours d'étude, début des travaux estimé à octobre 2021 après l'obtention de l'accord de subvention de la région Ile de France.
- Adoption du versement des subventions 2021.
- Approbation de l'augmentation du loyer du logement situé rue de la justice, en incluant une provision pour charges.
- Adoption de l'attribution de compensation provisoire de fiscalité 2021 par la délibération du Conseil Communautaire, adopté à l'unanimité et à inscrire au budget primitif 2021.
- Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la convention pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15 et ont signé les membres présents.